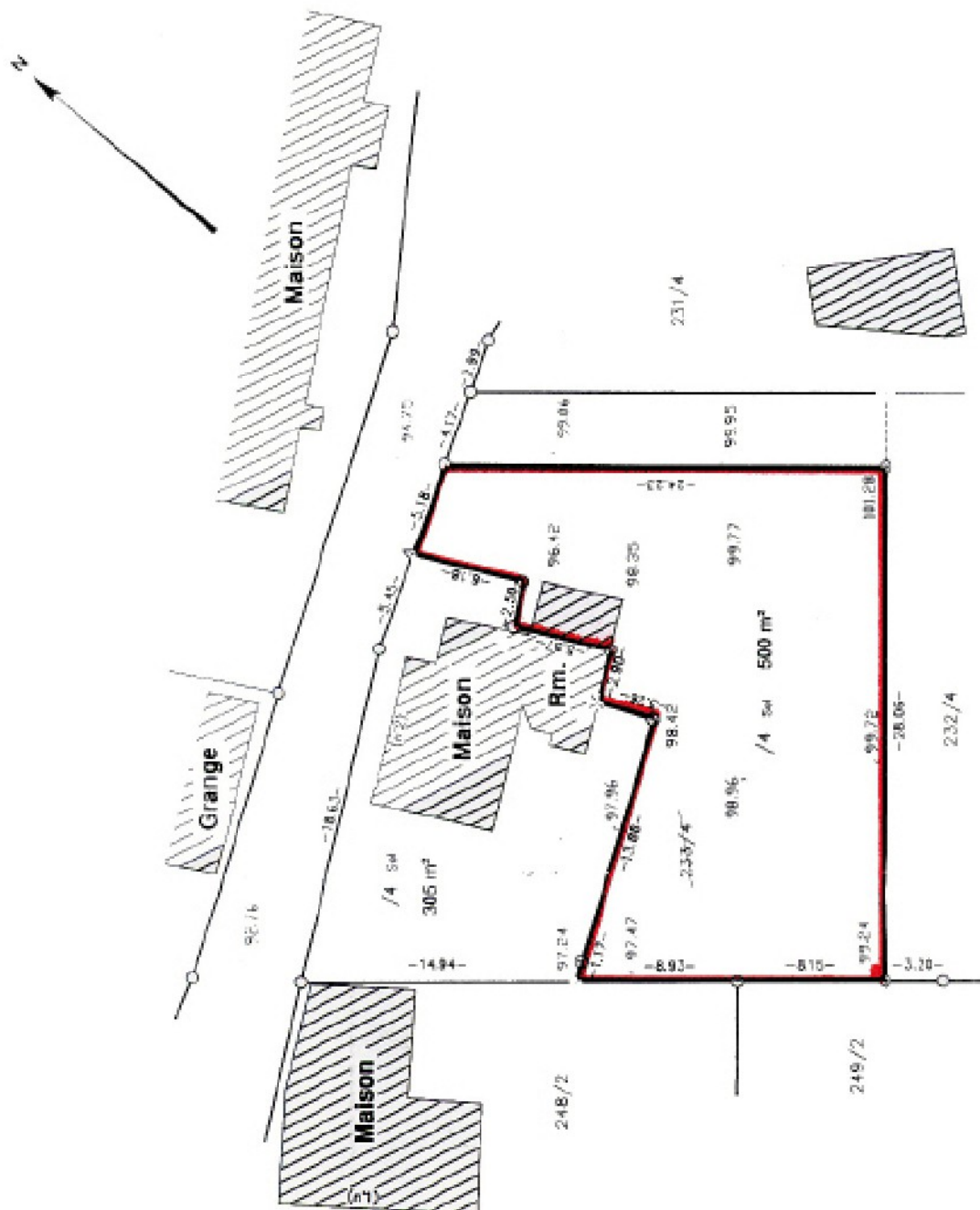


# DÉCLARATION PRÉALABLE DE DIVISION FONCIÈRE

Guide pour vous aider à établir votre dossier

*bordereau*      *formulaire*      *bordereau*  
*formulaire*      *pièces jointes*      *formulaire*



## Préalables

► Pour constituer votre dossier de déclaration préalable pour division foncière (aménagement), une **notice explicative** est disponible auprès de votre mairie et accessible sur le site internet <http://www.haut-rhin.gouv.fr/> dans les rubriques : Accueil > Politiques publiques > Aménagement du territoire construction habitat > Application du droit des sols (ADS) > Formulaire guides et notice explicative .

Cette notice vous indique :

- les **formalités** auxquelles vous êtes soumis en fonction de la nature, de l'importance et de la localisation de votre projet,
- les **pièces à joindre** à votre demande et comment les établir,
- les **modalités pratiques** concernant la constitution du dossier et son instruction.

► Le formulaire « **Déclaration préalable - lotissements et autres divisions foncières non soumis à permis d'aménager** » N° CERFA 13702\*02 est disponible auprès de votre mairie et accessible sur le site internet suivant <http://www.service-public.fr> dans les rubriques : Particuliers > Logement > Urbanisme > Services en ligne et formulaires > Liste complète.

**Votre projet devra, en tout état de cause, respecter les règlements en vigueur** (Règlement National d'Urbanisme, Plan d'Occupation des Sols ou Plan Local d'Urbanisme, Plan de Prévention des Risques...).



**Déclaration préalable**  
**Lotissements et autres divisions foncières**  
**non soumis à permis d'aménager**

Le déclarant s'engage à respecter les dispositions de l'article R.431-38 du code de l'urbanisme et à fournir les documents mentionnés à l'article R.431-39 du code de l'urbanisme.

**Vous êtes un particulier** Madame  Monsieur   
Nom : ..... Prénom : .....

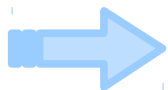
**Vous êtes une personne morale**  
Déclaration : ..... Raison sociale : .....

N° SIRET : ..... SIREN : ..... Code de la commune : .....  
Représentant de la personne morale : Madame  Monsieur   
Nom : ..... Prénom : .....

Adresse (Rue) : ..... Ville : .....  
Code postal : ..... Département : .....  
Téléphone (fixe) : .....  
Adresse électronique (E-mail) : .....

Je déclare de recevoir par courrier électronique les documents relatifs au dossier d'instruction par l'administration à l'adresse ci-dessus.  
Si vous souhaitez que les courriers de l'administration (lettres que nos décisions soient adressés à une autre personne, veuillez préciser son nom et ses coordonnées : .....  
OU relations sociales : .....  
Adresse (Rue) : ..... Ville : .....  
Code postal : ..... Département : .....  
Téléphone (fixe) : .....  
Adresse électronique (E-mail) : .....

Pour les déclarations présentées en vertu de l'article R.431-38 du code de l'urbanisme, le déclarant s'engage à fournir les documents mentionnés à l'article R.431-39 du code de l'urbanisme, sous réserve de leur pertinence pour la réalisation du projet.  
Pour les déclarations présentées en vertu de l'article R.431-39 du code de l'urbanisme, le déclarant s'engage à fournir les documents mentionnés à l'article R.431-39 du code de l'urbanisme, sous réserve de leur pertinence pour la réalisation du projet.



**N'hésitez pas à contacter nos services au siège pour tout renseignement complémentaire (coordonnées ci-dessous).**

La **Direction Départementale des Territoires (DDT) du Haut-Rhin** a élaboré le présent **guide** pour vous aider à établir votre dossier de **déclaration préalable pour division foncière**.

Il propose un **zoom sur les pièces obligatoires** à joindre à votre dossier de déclaration préalable en fonction de votre projet, avec pour chacune d'elle, les **informations obligatoires** et des **exemples** :

- **DP1** : Plan de situation du terrain
- **DP9** : Plan sommaire des lieux (s'il existe des bâtiments sur le terrain)
- **DP10** : Plan coté dans les trois dimensions faisant apparaître la ou les divisions projetées
- **DP10.1** : Attestation de l'accord du lotisseur (s'il s'agit d'une division de lots provenant d'un lotissement soumis à permis d'aménager)

**Le bordereau de dépôt des pièces jointes** à une déclaration préalable vous renseigne sur la codification des documents (DP 1, DP9...).

**N'oubliez pas de reporter cette codification sur chaque pièce fournie.**

**Bordereau de dépôt des pièces jointes à une déclaration préalable**  
**Lotissements et autres divisions foncières non soumis à permis d'aménager**

Cette liste est exhaustive et aucune autre pièce ne peut vous être demandée.

Vous devez fournir deux exemplaires cotés dans le sens général. Des exemplaires supplémentaires de dossier complet sont parfois nécessaires de votre projet en vertu de l'article R.431-38 du code de l'urbanisme. Les pièces nécessaires à l'instruction de votre dossier sont :  
- le dossier de l'urbanisme (Plan Local d'Urbanisme, Plan d'Occupation des Sols, Plan de Prévention des Risques, etc.)  
- le dossier de l'urbanisme (Plan Local d'Urbanisme, Plan d'Occupation des Sols, Plan de Prévention des Risques, etc.)  
- le dossier de l'urbanisme (Plan Local d'Urbanisme, Plan d'Occupation des Sols, Plan de Prévention des Risques, etc.)  
- le dossier de l'urbanisme (Plan Local d'Urbanisme, Plan d'Occupation des Sols, Plan de Prévention des Risques, etc.)

Pièces	Nombre d'exemplaires à fournir
DP1 : Un plan de situation du terrain (Ann. R. 431-38 du code de l'urbanisme)	1 exemplaire par dossier
DP9 : Un plan sommaire des lieux indiquant les bâtiments de toute nature existant sur le terrain (Ann. R. 431-39 du code de l'urbanisme)	1 exemplaire par dossier
DP10 : Un plan coté dans les trois dimensions faisant apparaître la ou les divisions projetées (Ann. R. 431-39 du code de l'urbanisme)	1 exemplaire par dossier
DP10.1 : Attestation de l'accord du lotisseur (Ann. R. 431-39 du code de l'urbanisme)	1 exemplaire par dossier

**Direction départementale des Territoires du Haut-Rhin**  
**Service Connaissance, Aménagement et Urbanisme**

Cité administrative – Bât. K - 3, rue Fleischhauer - 68026 Colmar cedex  
Tél : 03 89 24 85 76 - Fax : 03 89 24 84 99 - [ddt-scau@haut-rhin.gouv.fr](mailto:ddt-scau@haut-rhin.gouv.fr)

[www.haut-rhin.gouv.fr](http://www.haut-rhin.gouv.fr)

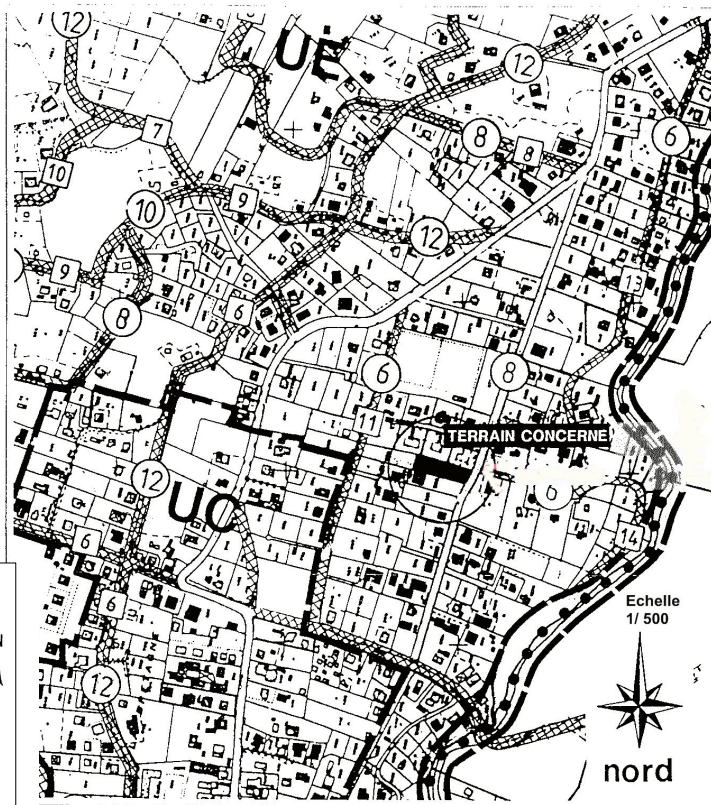
**DP1 - Un plan de situation du terrain**  
 permettant de situer le terrain dans la commune.  
 (Art. R 431.36.a et A 431.9 du Code de l'urbanisme)

**Informations obligatoires**

- échelle
- orientation (Nord)

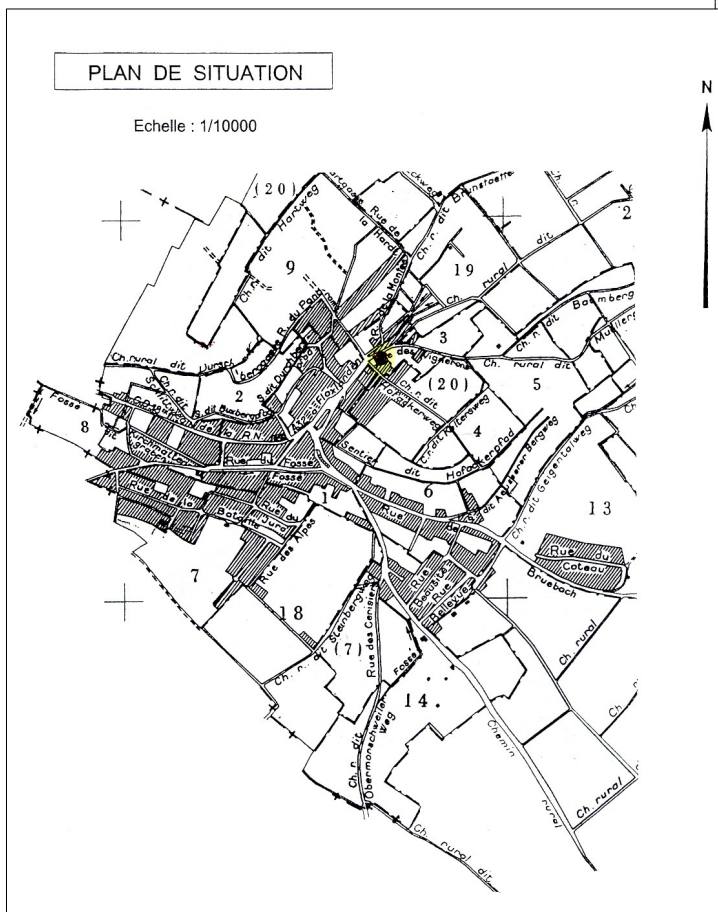
**Informations nécessaires à l'instruction**

- délimitation visible du terrain



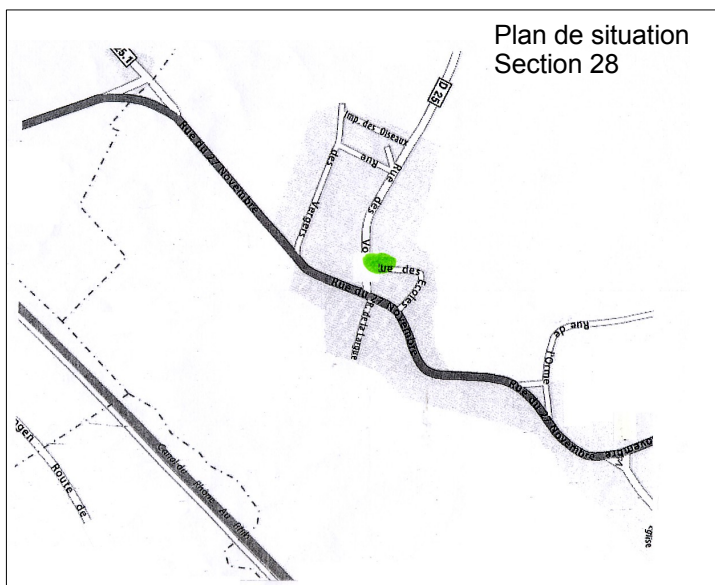
Exemple à partir d'un extrait du plan de zonage du Plan d'Occupation des Sols ou du Plan Local d'Urbanisme Document de préférence au format A4

Exemple à partir d'un plan de la commune Document de préférence au format A4



**Contre exemple**

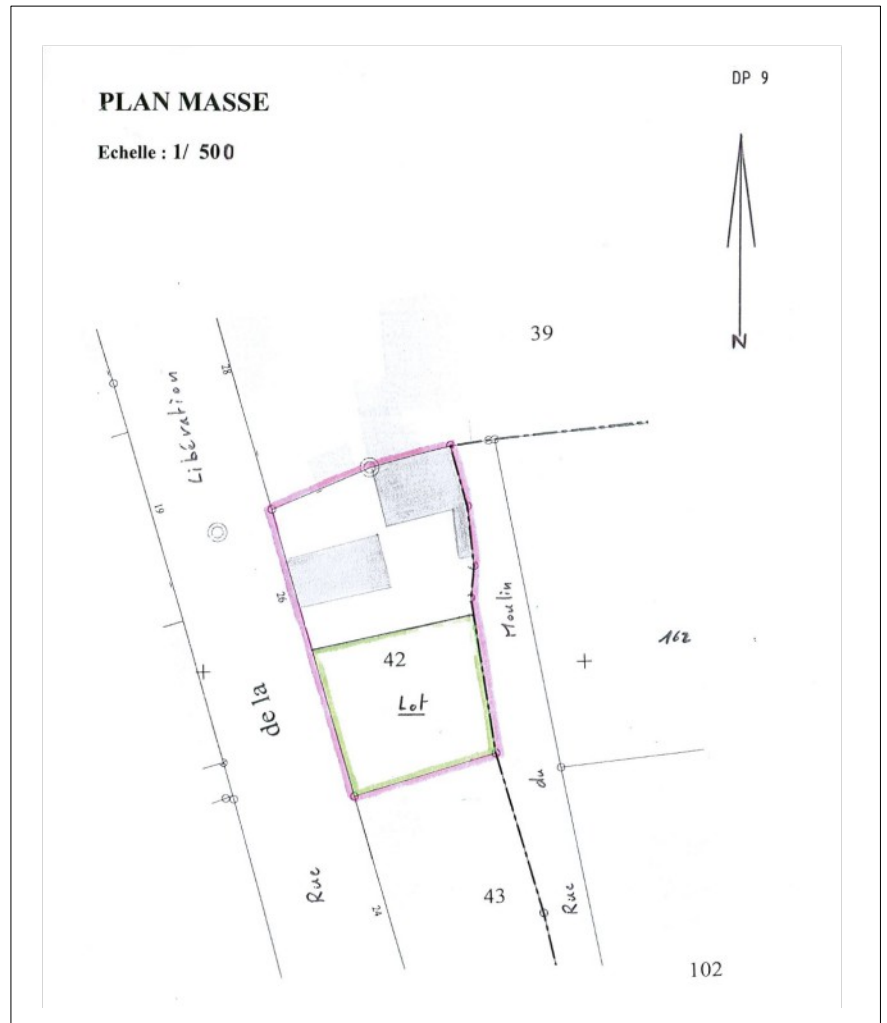
- impossibilité de situer le terrain dans la commune
- absence d'échelle
- absence d'orientation



**DP9 – Uniquement s'il existe des bâtiments, un plan sommaire des lieux indiquant les bâtiments de toute nature existants sur le terrain. (Art. R 441 10.b du Code de l'urbanisme)**

**Informations nécessaires à l'instruction**

- échelle
- orientation (Nord)
- délimitation du terrain (couleur)



**Contre exemple**

- relevé à la main
- absence d'échelle
- absence d'orientation



**DP10 - Un croquis et un plan coté dans les trois dimensions** (longueur, largeur, altimétrie en mètres NGF\* du terrain de l'aménagement) faisant apparaître s'il y a lieu, la ou les divisions projetées. (Art R 441.10.c et A 431.9 du Code de l'Urbanisme)

**Informations obligatoires**

- échelle
- orientation (Nord)
- la ou les divisions projetées (lots)

Exemple de DP 10

Département : HAUT-RHIN Commune :	DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES ----- EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL INFORMATISÉ -----	Le plan visualisé sur cet extrait est géré par le centre des impôts foncier suivant :
Section : 03 Echelle d'origine : 1/500 Echelle d'édition : 1/650 Date d'édition : 28/05/2009 (fuseau horaire de Paris)		Cet extrait de plan vous est délivré par :  cadastre.gouv.fr
©2007 Ministère du budget, des comptes publics et de la fonction publique		

**Contre exemple**

- plan non coté dans les trois dimensions (manque l'altimétrie du terrain)
- les lots créés ne sont pas clairement identifiés
- absence d'échelle



\*NGF : Nivellement Général de la France

**DP10.1 – Attestation de l'accord du lotisseur** (s'il s'agit d'une division de lots provenant d'un lotissement soumis à permis d'aménager)  
(Art. R 442.21.b du Code de l'Urbanisme)

.....  
.....  
.....

.....  
.....  
.....

A.....  
Le.....

Objet : PA n° 068.....délivré le.....  
Lotissement dénommé « ..... » à .....  
Subdivision des parcelles cadastrées section.....n°  
(Cf Article R 442.21 du Code de l'urbanisme)

Je soussigné,.....

ATTESTE :

- avoir été autorisé à créer un lotissement dénommé « ..... »  
sous le n° PA 068.....pour un nombre maximum  
de.....lots,
- que le nombre maximum de lots autorisés dans le permis d'aménager  
n'est pas atteint,
- ne pas s'opposer à la subdivision de lots.

Signature

Exemple de DP 10.1

**Direction départementale des Territoires du Haut-Rhin  
Service Connaissance, Aménagement et Urbanisme**

Cité administrative – Bât. K  
3, rue Fleischhauer  
68026 Colmar cedex

Tél : 03 89 24 85 76

Fax : 03 89 24 84 99

[ddt-scau@haut-rhin.gouv.fr](mailto:ddt-scau@haut-rhin.gouv.fr)  
[www.haut-rhin.gouv.fr](http://www.haut-rhin.gouv.fr)